

Compte rendu du conseil du 2nd degré 18-06-2015

Présents:

Invitée [redacted] (vice-présidente du CVL)

Absents excusés [redacted]

I. Plan langues vivantes

Le plan présenté en annexe est adopté. Certaines modifications ont été apportées par rapport au plan présenté lors du conseil du 2nd degré, en particulier les niveaux attendus qui étaient erronés.

II. Plan anti-harcèlement

Le plan présenté en annexe est adopté.

III. Modification de la composition du CVL

Formulation actuelle :

« *Il est composé, au lycée van Gogh, de 7 élèves lycéens et de 7 représentants adultes.* »

Proposition de modification:

« *Il est composé, au lycée van Gogh, de 8 élèves lycéens (dont au minimum 4 élèves de 2^{nde}) et de 8 représentants adultes. 2 élèves de 3^{ème} peuvent être invités à chaque réunion du CVL afin de leur présenter le fonctionnement de ce dernier.* »

La proposition est adoptée.

IV. Education à la santé et à la citoyenneté

Le plan présenté en annexe est adopté.

V. Structure 2015-2016

La structure présentée en annexe est adoptée. Néanmoins suite aux conseils d'enseignement (réunion direction – enseignants des différentes disciplines à propos de la structure 2015-2016), des modifications

ont été apportées suite aux remarques des enseignants et aux contraintes d'emploi du temps qui en découlent.

Un document mis à jour intitulé « Structure 2015-2016 post Conseils enseignement » est annexé à ce compte-rendu. Les effectifs y ont été mis à jour.

VI. Question diverses

Questions des parents d'élèves APE

1. Logiciel langue : Quels logiciels ont été choisis pour l'apprentissage des langues ? Comment les élèves pourront y accéder ?

Les logiciels d'apprentissage n'ont pas encore été choisis, ceci se fera dans les semaines à venir. Ces logiciels gratuits seront accessibles depuis les ordinateurs. Quatre à six postes vont être mis à disposition des collégiens dans la salle d'étude ainsi que quatre autres pour les lycéens devant la vie scolaire.

2. Soutien : quels soutiens/activités seront proposés en langue aux élèves niveau 1 ? Comment continuer à motiver un élève qui reste tout le temps du collège en niveau 1 ?

Les groupes les plus faibles en anglais devraient être à effectif réduit en début d'année afin de permettre une progression plus rapide. De même, comme le stipule le plan des langues vivantes (voir I de ce rapport), le changement de nom des groupes permettra aux élèves de voir le résultat de leurs efforts à chaque passage vers un niveau d'acquisition plus élevé.

3. Aide aux devoirs : Comment sont recrutés les étudiants ? Quels autres supports peuvent être proposés aux élèves pour les aider à progresser ?

Pour l'aide au devoir, qui concerne les élèves allant de la 6^e à la 3^e, les étudiants sont principalement issus du programme Erasmus. Ils soumettent un CV à l'établissement et passent un petit entretien. Les supports tels que l'aide aux devoirs étant dispensés exclusivement sur les heures de cours, le dispositif doit rester de taille réduite.

4. Est-il possible de reconduire les aides en remédiation très profitables réalisées par les instituteurs pour les élèves en difficulté de 6^e et l'étendre au collège (5^e)?

Le système de remédiation, c'est-à-dire le travail effectué par des enseignants du 1^{er} degré autour de compétences non-acquises par certains élèves, sera reconduit en 6^e, probablement le mercredi après-midi. Les aides en remédiation ne seront cependant pas étendues au reste du collège. En effet, leur but étant de parfaire la transition entre primaire et collège, il est logique de les cantonner aux classes de 6^e.

5. Beaucoup de parents sont très surpris et mécontents par l'absence des professeurs depuis début juin. Pourquoi ces absences et que va mettre en place le lycée pour remédier à ce problème?

Voici tout d'abord un récapitulatif des absences des professeurs le mois de juin, avec les raisons de ces absences, les dates et le nombre de professeurs concernés:

- 1^{er} et 2 juin : ECE 6 profs
- Correction du BAC : 17 profs concernés / 3 jours chacun

- Voyages scolaires 2^{nde} du 8 au 12 juin : 4 profs
- 16/06 : S1-S2 HDA 4èmes 16 profs
- 18/06 : Olympiades de 6^{ème} : Équipe EPS + Correction DNB 7 profs
- 26/06 : Jury BAC 9 profs concernés

Comme le montre ce récapitulatif, les absences sont majoritairement dues au fait que le lycée est un centre d'examen et que, contrairement à d'autres centres, les cours ne s'arrêtent pas avant début juillet. Les emplois du temps des élèves sont refaits afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent avec trop d'heures d'études entre deux cours. Cependant, il est fait en sorte que les 6^e soient affectés le moins possible par ces changements. Bien que les élèves puissent sortir plus tôt que d'habitude de fait de leur nouveaux emplois du temps, l'étude reste ouverte aux élèves jusqu'à 17h30. Si nécessaire les parents peuvent donc passer un accord avec la vie scolaire afin que leur(s) enfant(s) reste dans l'établissement. Il ne faut pas oublier aussi que certains professeurs récupèrent par avance les cours perdus durant cette période d'examens.

6. Certains parents des futurs 6^e sont déboussolés par la décision du changement de notation pour l'année prochaine. Comment faire pour les rassurer?

Le nouveau système de notation (par validation de compétences) n'empêche pas l'évaluation. De même, la 6^e faisant maintenant partie du cycle 3, cela permet une certaine continuité par rapport au primaire.

7. Quel est le rôle de l'infirmière dans l'établissement ?

Le rôle de l'infirmière scolaire dans l'établissement a été défini par le gouvernement (<http://www.education.gouv.fr/bo/2001/special1/texte.htm>). Elle a principalement un rôle de prévention et d'éducation, notamment en ce qui concerne le bien-être, la santé, un comportement libre et respectueux dans l'établissement. L'infirmier n'est pas un centre de soin, l'infirmière pouvant cependant évaluer la gravité d'une blessure, indiquer quels sont requis et, dans les cas d'urgence, intervenir.

8. Pourquoi le bac et le brevet au lycée van Gogh sont-ils avancés par rapport aux dates fixées en France ?

Il s'agit là d'une question d'ordre plutôt générale. En effet, cet avancement des examens est commun, à différents degrés, à la majorité des établissements de l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger).

Questions des parents d'élèves UPI

1. Comment peut-on mieux accompagner les élèves pour leurs études supérieures en France ou dans des systèmes non français. Il semblerait que le programme du bac ne prépare pas suffisamment pour la première année de certaines études. L'équipe éducative pourrait éventuellement suggérer des ressources additionnelles pour les élèves souhaitant élargir leurs connaissances.

Il s'agit là de quelque chose qui a déjà été fait, notamment lors des changements de programmes. De plus, des APT/APP (Accompagnement Personnalisé Terminale/Accompagnement Personnalisé Première) se font sur l'orientation, la réaction de CV ou le passage d'entretien. Cette année une douzaine de 1^{ères} ont de plus, pu bénéficier d'un coach, à l'initiative d'une association de parents d'élèves. De même, un forum sur les études supérieures aura lieu l'an prochain. Cependant, bien que l'établissement ait sa part de

responsabilité dans l'orientation, la part des parents n'est pas à négliger.

2. Pourrait-on proposer plus d'activités extrascolaires littéraires au collège et au lycée ?

Le nombre d'activités dépend du nombre de demandes mais à priori ce serait possible.

Secrétaire de séance : Mlle Ruiz Le Moing